

m t

Le magazine
de Tonnerre.

MARS, AVRIL, MAI 2024



Prenez
place !



Sommaire



Conférence Karim Mosta en présence des élèves du Collège et du Lycée de la ville



Forum de l'emploi et de l'insertion



Un Marcheur Belge au Grand Cœur fait étape à Tonnerre

BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE - MARS 2024

Directeur de la publication : Cédric CLECH · **Rédacteur en Chef :** Julie VEYRAT DAL DEGAN · **Ont collaboré à ce numéro :** Mathilde PICQ, Christian ROBERT, Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Pascal LENOIR, Marie-Laure BOIZOT, Sylviane TOULON, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Laurent LÉTRILLARD · **Conception graphique :** Accessprint · **Impression :** Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recytaal offset FSC · **Rédaction :** Xavier GUINOT pour la SPL OTCCYT · **Périodicité :** trimestrielle · **Tirage :** 3 000 ex. · **Crédits photos :** Service communication Ville de Tonnerre, Nilton Dos Santos Almeida, Dominique Déhan, Shutterstock.



- 4 **Retour sur...**
- 6 **Proximité**
 - Navette urbaine
 - Permanences du Maire
- 7 **Attractivité**
 - Connaissez-vous le CDET ?
- 8 **Économie**
 - Budget de la ville de Tonnerre
- 10 **Solidarités**
 - Pierres, Pôle & Compagnie
- 11 **Associations**
 - Le saviez-vous ?!
 - Comité environnemental
- 12 **Sport**
 - Théo Lebeau
 - Gala de catch
- 13 **Agenda**
- 14 **Culture**
 - Exposition Jean-Robert Dantou
 - Cinéma
 - Jumelages
- 16 **Patrimoine**
 - Notre marché couvert a 120 ans
 - SMBVA : Appel à témoignages
- 17 **Vie pratique**
 - Mairie de Tonnerre
 - Point sur DICRIM
- 18 **Voix des majorités et des minorités**
- 19 **Carnet d'adresses**

COMMUNIQUEZ EN LOCAL
DEVENEZ PARTENAIRE
DU BULLETIN MUNICIPAL !



RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Julie VEYRAT DAL DEGAN
communication@mairie-tonnerre.fr

Appel aux habitants

pour les 80 ans de la
Libération de Tonnerre

La ville de Tonnerre fêtera du 23 au 25 août les **80 ans de sa Libération**. Nous comptons sur tous les Tonnerrois pour participer à ce moment de mémoire et sommes à la recherche de témoignages. Si, dans vos archives familiales, vous avez des documents de cette période de l'histoire de Tonnerre, vous pouvez contacter Magali Villetard par email sur :

patrimoine@ville-tonnerre.fr

Merci d'avance !



Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

Le quatrième budget principal de cette mandature a été voté en février dernier, à l'unanimité, preuve que notre gestion municipale responsable - par des investissements ambitieux, un maintien de notre budget de fonctionnement et la poursuite de notre désendettement, à destination des habitants, permet de nous inscrire dans l'avenir.



Cédric Clech
Maire de Tonnerre

Le chantier du cinéma-théâtre est arrivé à son terme, ceux de la rénovation de l'espace « Bouchez - ancienne salle polyvalente », la première phase des travaux tant attendus de rénovation de voirie du quartier résidentiel des Gerbes d'Orge débuteront cet été. D'autres équipements seront également rénovés : la vidéoprotection, des courts de tennis, la chaudière de la piscine... La poursuite des investissements au camping ou dans nos cimetières est également programmée.

Une ville responsable et durable : après la rénovation vertueuse de notre éclairage public, des économies réalisées dans nos bâtiments municipaux, nous poursuivrons nos actions, par la récupération des eaux de pluie de nos bâtiments, l'installation de bornes de recharges électriques pour les voitures, et le lancement de la mobilité douce en ville.

De nombreux rendez-vous pour le printemps.

Pour toutes et tous, les animations festives, culturelles et sportives sont de retour. Des nouveautés aussi, saluons l'engagement des associations et de leurs bénévoles, des projets associatifs que la municipalité accompagne, notamment par l'augmentation des subventions à leur attention.

À toutes et à tous, un très beau printemps tonnerrois ! ●



Retour sur ...

Ouverture du cinéma

Il était évident que le premier film projeté lors de la réouverture du cinéma-théâtre devait être « Tonnerre » de Guillaume Brac, sorti en 2013 et tourné en partie dans notre ville. Merci pour son petit mot d'accueil filmé lors de cette première !

Après de longs mois de travaux, c'est un cinéma-théâtre flambant neuf qui a rouvert ses portes le samedi 17 février. L'inauguration officielle aura lieu, quant à elle, en avril. Longue vie au Cyclope ! ●



Concert de l'Harmonie



Il y avait foule, le 20 janvier, au gymnase du collège, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Ce sont en effet plus de 600 personnes qui y ont assisté et ont pu profiter du premier concert de l'année de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Tonnerre. Deux musiciens ont particulièrement été mis à l'honneur : Thomas Morel, au trombone et à l'euphonium, et Constant Madon, au Hautbois. Thomas Morel est l'un des professeurs de l'académie de musique, organisée tous les ans début juillet par la Mairie de Tonnerre. Constant Madon, quant à lui, est un hauboïste professionnel qui a fait ses « classes » au sein de l'Orchestre d'Harmonie.

Félicitations à eux et à l'ensemble des musiciens pour ce concert de haut-vol ! ●

Médillés de la ville !

Lors de la cérémonie des vœux du Maire, 4 médailles ont été remises pour récompenser la valorisation de la ville à travers des initiatives importantes pour notre cité.

C'est ainsi que l'association pour le rayonnement de l'église Saint-Pierre, présidée par Daniel Luque, a été récompensée, tout comme la journaliste de France Télévisions Sophie Jovillard, l'historienne Cécile Berly ou encore la mini-entreprise du collège Abel Minard. Cette dernière est une vraie fierté pour la ville, elle domine les concours régionaux et nationaux depuis sa création en 2015. Félicitations aux élèves - actuels et anciens - ainsi qu'à l'équipe encadrante pour l'énergie déployée chaque année. ●



Escape game

La Mairie de Tonnerre a organisé, de mi-décembre à fin février, un escape-game à l'espace Marland.

Le thème ? « La malédiction de Monsieur Brisebard ».

Un fait-divers qui avait défrayé la chronique à Tonnerre en 1884, où Alfred Brisebard, architecte, fut assassiné par arme à feu. Ce sont plus de 180 personnes qui ont eu à résoudre cette énigme ! Un vrai succès qui en appelle d'autres, il faut dire que la ville de Tonnerre regorge d'un patrimoine, de personnages célèbres mais également de mystères à résoudre ! ●



Ateliers bien-être

En partenariat avec l'Association Santé, Éducation, Prévention sur les Territoires Franche-Comté / Bourgogne, le centre social a proposé, en début d'année, une série de 5 ateliers sur le bien-être.

Émotions, bien-être et santé, gestion du stress, bien vivre avec soi, bien vivre avec les autres étaient notamment au programme, auquel ont participé 11 tonnerroises. ●

Sainte Barbe



La Sainte Barbe s'est déroulée le 19 janvier dans la caserne des pompiers, en présence du Lieutenant Stéphane Legrand, du Colonel Guichard-Nihou et de Cédric Clech, maire de la ville.

L'occasion de rappeler combien la ville doit à l'engagement de ces femmes et ces hommes qui ont pour mission quotidienne la protection de la population, et de saluer les jeunes sapeurs-pompiers investis au service des autres.

Bravo à toutes et tous ! ●

Téléthon – marché de Noël

Intense Téléthon en 2023 à Tonnerre !

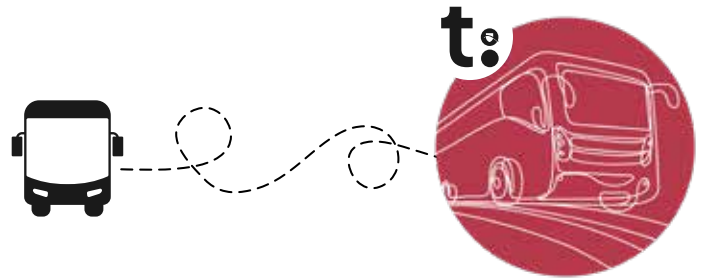
Un marché de Noël a accueilli de nombreux stands à la salle Marland, des oeuvres d'art ont été mises en vente au profit de l'association nationale. Des baptêmes de plongée ont été proposés à la piscine municipale, tandis qu'une tentative de record de la plus grande farandole était lancée au Pâtis. Malgré les 459 personnes ayant bravé le froid, le record de 800 personnes n'a pas été battu.

Bravo néanmoins à tous les participants et à l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de ce week-end caritatif et joyeux ! ●



Proximité

Navette urbaine



Marie-Laure Boizot

**Déléguée en charge
de la population**

Madame Boizot, pouvez-vous nous dire quels sont les changements de cette nouvelle navette ?

Un travail de prise en compte des remarques des usagers a été mené. Les besoins des utilisateurs concernant la navette ont évolué, certains arrêts n'étaient pas du tout utilisés et il y avait une demande pour un arrêt supplémentaire vers une autre grande surface de la ville.

Le temps pour faire ses courses pouvait être également un peu contraint, les horaires ont été adaptés pour satisfaire ces habitants de Tonnerre qui l'utilisent régulièrement et attirer de nouveaux utilisateurs.

La navette traverse la ville : de Vaulichères au quartier des Lices. Le circuit est composé de 15 arrêts et de deux passages par matinée (Aller- retour) entre 8h15 et 12h15 les mercredis et les samedis matin.

La communication autour de ce service a également été repensée, plus claire, plus simple, plus facile à lire. Des flyers papiers sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville de Tonnerre et bientôt des panneaux seront installés pour marquer les zones d'attente.

Très fréquentée, cette navette circule toute l'année.

Ce service est totalement gratuit et ouvert à tous. ●

VAULICHÈRES ●

→ LES LICES

PASSAGE DE LA NAVETTE	N°1	N°2
VAULICHÈRES	8h15	10h15
QUARTIER MAISON ROUGE	8h19	10h19
QUARTIER DE L'EUROPE	8h22	10h22
ÉMILE BERNARD PRÉS-HAUTS	8h24	10h24
CHAVALIER DÉON	8h25	10h25
QUARTIER DE LA SANTÉ	8h35	10h35
GARE MÉDIATHÈQUE	8h40	10h40
RUE CAMPENON FOSSE DIONNE	8h43	10h43
MARGUERITE DE BOURGOGNE HÔTEL DIEU	8h45	10h45
HÔPITAL	8h48	10h48
AUCHAN	8h53	10h53
LIDL	8h55	10h55
NOTRE-DAME	8h58	10h58
LES LICES	9h00	11h00

LES LICES ●

→ VAULICHÈRES

PASSAGE DE LA NAVETTE	N°1	N°2
LES LICES	8h15	10h15
NOTRE-DAME	8h19	10h19
LIDL	8h22	10h22
AUCHAN	8h24	10h24
HÔPITAL	8h25	10h25
MARGUERITE DE BOURGOGNE HÔTEL DIEU	8h35	10h35
RUE CAMPENON FOSSE DIONNE	8h40	10h40
GARE MÉDIATHÈQUE	8h43	10h43
QUARTIER DE LA SANTÉ	8h45	10h45
CHAVALIER DÉON	8h48	10h48
ÉMILE BERNARD PRÉS-HAUTS	8h53	10h53
QUARTIER DE L'EUROPE	8h55	10h55
QUARTIER MAISON ROUGE	8h58	10h58
VAULICHÈRES	9h00	11h00



Permanences du maire



Les Tonnerrois peuvent ainsi venir à la rencontre de Cédric Clech, maire et de Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, pour une prise de contact, pour l'élaboration d'un projet, ou pour exposer librement leurs doléances. ●

PROCHAINES PERMANENCES

Samedi 6 avril - Samedi 25 mai - Samedi 29 juin

OU SUR RENDEZ-VOUS AU

→ 03 86 55 49 14 ou par email : secretariat@mairie-tonnerre.fr

Connaissez-vous le CDET ?

Le Centre de Développement Économique du Tonnerrois (CDET), c'est 30 années d'existence au service du territoire !

Le « Centre de Développement du Tonnerrois » a été créé en janvier 1993 pour faire face aux difficultés économiques rencontrées par les entreprises du Tonnerrois sous l'impulsion des élus locaux du Syndicat Intercommunal et de la Ville de Tonnerre, avec le soutien des Chambres Consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie/Chambre de Métiers et de l'Artisanat/Chambre d'Agriculture). En 2020, la ville a souhaité rejoindre le CDET. En 2021, il devient le « Centre de Développement Économique du Tonnerrois » rappelant ainsi l'importance du volet l'économique, au cœur de son action.

Venant en appui à tous les acteurs économiques, privés ou publics, grâce à ses connaissances de la réalité du tissu économique du Tonnerrois, de l'immobilier d'entreprise et fort de son réseau, le rôle principal du CDET demeure l'accompagnement des porteurs de projet ou des chefs d'entreprise afin que l'Économie vive et se développe sur le territoire.

En parallèle de ses missions d'accompagnement, le CDET est également en charge de l'espace de coworking, au rez-de-chaussée du Sémaphore, et de la pépinière d'entreprises labélisée à haut niveau de service. Cette dernière est une porte d'entrée aux nouvelles implantations d'entreprises qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé, avec le soutien de la Région.

Le CDET est l'acteur référent sur le Tonnerrois en matière de développement et de soutien à l'économie locale. Il est le bras armé de la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne, de la Ville de Tonnerre et des Chambres Consulaires qui accompagnent l'association dans ses projets depuis de nombreuses années. ●

Pour tous vos projets, Gabrielle, Chargée de développement économique, et Élodie, Assistante administrative, sont là pour vous accueillir et vous accompagner.



Les 3 missions principales du CDET :

- **Accompagnement des porteurs de projet à la création de leur entreprise**
- **Conseil aux chefs d'entreprises pour le développement de leur activité**
- **Soutien des projets de développement économique sur le Tonnerrois**

CONTACT

→ **Centre de Développement Économique du Tonnerrois**
Sémaphore, 2 Avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Tel. : 03 86 55 39 00 - cdtcontact@cdtonnerrois.fr
www.cdtonnerrois.fr



Restaurant le P'tit Gourmet - Hôtel du centre
63 rue de l'Hôpital 89700 TONNERRE - 03 86 55 10 56
contact@hotel-tonnerre.com



Budget de la ville de Tonnerre



Pascal Lenoir
Adjoint aux finances
de la ville



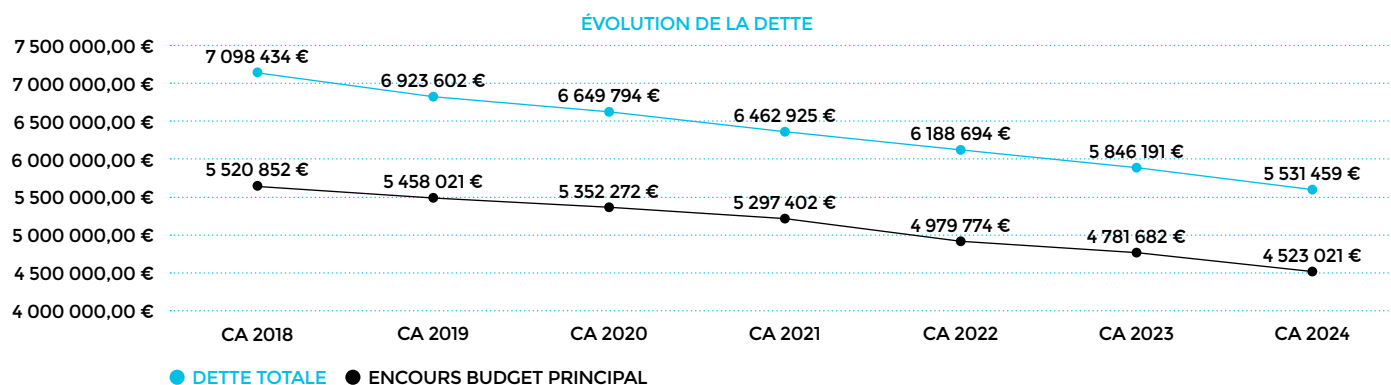
Comment évolue le résultat du budget principal de la ville de Tonnerre ?

RÉSULTAT - AFFECTATION - REPORT À NOUVEAU	COMPTES DE RÉSULTAT					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ	960 092,36 €	-207 886,41 €	0,00 €	347 125,08 €	625 403,40 €	478 632,53 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	413 697,25 €	932 723,84 €	427 590,44 €	1 117 575,09 €	532 686,11 €	1 406 845,16 €
CUMUL	1 373 789,61 €	724 857,43 €	427 590,44 €	1 464 700,17 €	1 158 089,51 €	1 885 477,69 €
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-1 293 997,81 €	-724 857,43 €	-80 465,36 €	-839 296,77 €	-679 456,98 €	-1 083 061,57 €
INTÉGRATION DES DÉFICITS	-287 658,21 €					
REPORT À NOUVEAU	-207 866,41 €	0,00 €	347 125,08 €	625 403,40 €	478 632,53 €	802 416,12 €

Le résultat de l'exercice ou encore le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement est influencé par des opérations exceptionnelles (en 2018 et 2019 : transfert de budgets annexes, en 2021 : legs Gillot, en 2022 : crise énergétique, en 2023 : aide accordée par l'État en atténuation de l'augmentation des charges de l'année précédente).

Hors ces opérations, ce résultat évolue de manière positive et permet à l'équipe municipale de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale tout en assurant le financement des investissements et une amélioration du fonds de roulement.

Comment évolue l'endettement de la commune ?



L'écart entre la dette totale (5 531 000€) et celle du budget principal (4 523 021€) s'explique, principalement, par le solde des emprunts effectués pour financer la ZA des OVIS.

Au 31-12-2018, l'encours de la dette sur ce budget annexe s'élevait à 1 555 298 €. Au 31-12-2024, l'encours s'établira à 686 199€, du fait d'une subvention d'équilibre de 150 000 € versée chaque année par le budget principal.

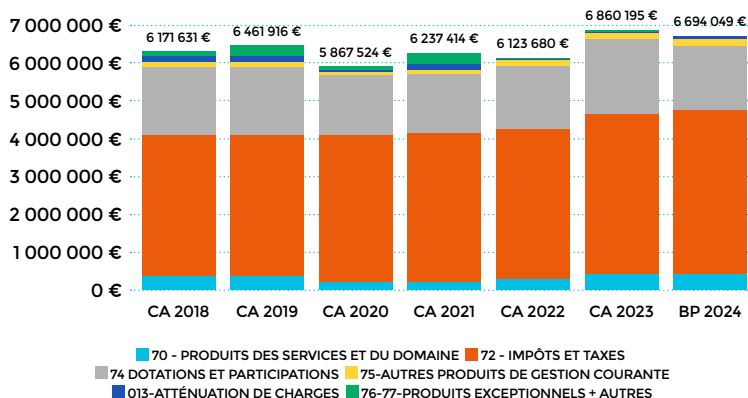
Comme pour les entreprises, une collectivité locale dispose d'un bilan.

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du patrimoine de la ville de Tonnerre s'élevait à plus de 63,365 millions d'€, son financement étant assuré par des ressources propres d'origine externe ou interne, des provisions et des dettes dont l'essentiel est représenté par les emprunts souscrits auprès du secteur bancaire (4,794 millions d'€).

Les dettes non financières exigibles ont toutes été réglées durant les premiers jours de l'année 2024, le délai global de paiement des fournisseurs de la commune étant inférieur à 20 jours.

Depuis 2018, comment évolue le fonctionnement courant ?

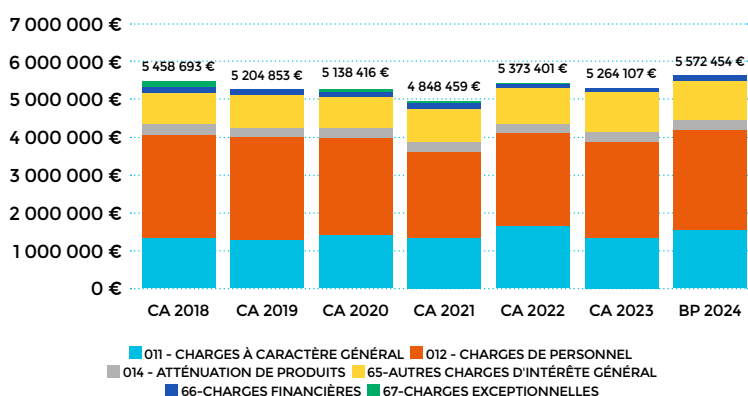
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Entre 2018 et 2024, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 522 000€ pour s'établir à **6 694 000€**.

- Les impôts et taxes progressent du fait de l'augmentation des bases (**4 306 000 €**) imposée par l'État.
- Les dotations, dont celles versées par l'État, sont en diminution du fait de la baisse de la population (**1 636 000 €**).
- Le produit des services est en augmentation du fait de l'évolution des reversements effectués par les collectivités utilisatrices sans que ceux-ci ne viennent compenser le coût réel des services (**471 000 €**).
- Les autres produits de gestion courante sont en augmentation du fait de l'augmentation des loyers et de reversements (**281 000 €**).

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Entre 2018 et 2024, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de **114 000 €** pour s'établir à **5 572 000 €**.

- Les dépenses de personnel sont stables du fait d'un changement de périmètre (**2 625 000 €**). Elles représentent moins de 50 % des dépenses réelles.
- Les charges à caractère général s'élèvent à **1 525 000 €**.
- Les charges d'intérêt général augmentent de **220 000 €** pour se situer à **1 056 000 €** du fait de l'évolution du financement du pôle social et de la hausse des subventions accordées aux associations (+ 33%)
- Les autres charges dont celles à caractère financier s'élèvent à **366 000 €**

Quels seront les principaux projets pour 2024 ?

Le budget d'investissement de l'année 2024 s'équilibre à 5 950 000€ dont 3 700 000€ de travaux et d'acquisition de matériels, 688 000€ au titre des annuités en capital des emprunts et 216 000€ de reversements ou de subventions.

Le haut niveau de ce budget entraînera l'exécution de certains programmes sur plusieurs années.

Les principales opérations sont les suivantes :

- Rénovation de l'espace délimité par la salle polyvalente et l'espace Bouchez : **1 474 000€**.
- Réfection de chaussées, enfouissement des réseaux : **556 000€**.
- Travaux dans les églises et cimetières : **457 000€**.
- Travaux dans les bâtiments dont médiathèque, piscine, gymnase, stades et courts de tennis : **343 000€**.
- Matériel pour les services dont renouvellement de véhicules : **313 000€**.
- Vidéo-protection : **185 000€**.
- Réhabilitation de l'habitat insalubre : **103 000€**.
- Aménagement de places et aires de jeux : **98 000€** ;
- Travaux sur l'éclairage public : **86 000€**.
- Interventions diverses dont bornes de recharge électrique et citerne pour eau de pluie : **85 000€**.

Les principales opérations sont financées par des subventions dont le montant global est estimé à **1 700 000€**.

L'emprunt 2024 s'élèvera à **500 000€** dont **430 000€**, imputés sur le budget principal et 70 000€ pour terminer la réhabilitation et améliorer le niveau d'équipement du Cinéma Théâtre.

Enfin, les legs reçus en fin d'année 2021 à hauteur de **321 000€** dont celui de monsieur et madame GILLOT ont été consommés à hauteur de **150 000€** soit 50 % d'une exécution prévue sur 4 années (2022 à 2026). ●

Solidarités



Par Stéphanie MATHIEU, Directrice de

Pierres, Pôle & COMPAGNIE

Cela fait déjà 1 an que l'association Pierres, Pôle & Compagnie est présente sur le territoire du Tonnerrois et déjà 5 personnes en parcours d'insertion ont été embauchées en entreprise (trois dans le domaine viticole et deux dans celui de l'industrie) un grand bravo à elles !

A ce jour, c'est 14 personnes en parcours d'insertion et 5 salariés permanents qui travaillent à l'association !

Une année de création bien remplie qui nous a permis de développer nos activités en tant qu'entreprise d'insertion, à savoir proposer de la prestation de services aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers dans les domaines suivants : entretien des espaces verts, prestation viticole, gestion des encombrants, vide-maisons et petits déménagements, distribution de journaux, et sous-traitance industrielle !



Des activités variées donc, qui nous permettent de proposer des contrats de travail à temps complet à nos salariés en parcours d'insertion. Car une entreprise d'insertion, c'est une ou des activités économiques, mais surtout des femmes et des hommes qui oeuvrent pour leur insertion professionnelle, accompagnés par notre équipe d'encadrants techniques et pédagogiques, et notre coordinatrice en insertion.

En tant que particulier ou professionnel, vous pouvez donc faire appel à nos services, et oeuvrer avec nous à l'insertion professionnelle sur votre territoire.



Cette première année a été également riche de projets, puisque notre association travaille à la création d'une ressourcerie sur le territoire, avec une double ambition : accompagner la transition écologique en donnant une seconde vie aux objets, contribuer à la réduction des déchets, et permettre à tous d'acheter des objets de la vie quotidienne à bas prix (vaisselle, objets de décoration, meubles, habits, jouets, électroménager...). Ce projet nous tient particulièrement à coeur, et nous ne pouvons le construire de façon durable que si nous trouvons des locaux adaptés à cette activité.

Dans l'attente, le groupe de bénévoles (très engagé) a souhaité que le projet démarre sous une forme plus souple et moins coûteuse ; c'est ainsi qu'est née la Ressourcerie éphémère de Pierres, Pôle & Compagnie !

Le concept est simple : une vente a lieu tous les deuxièmes samedis de chaque mois dans la véranda du 17 av. Aristide Briand à Tonnerre, de 9H à 13H. L'équipe de bénévoles est présente,

peut répondre à vos questions et également vous parler de l'association si vous le souhaitez.

Le produit de ces ventes servira à avoir un petit pécule le jour où nous aurons la possibilité de nous installer de façon durable dans une boutique ou un local plus grand. A terme, nous souhaitons que cette ressourcerie soit support d'insertion également, et permettre ainsi l'emploi de personnes en parcours d'insertion sur des métiers diversifiés (collecte d'objets, tri, nettoyage, réparation, étiquetage, mise en rayon et vente).



Si vous souhaitez nous donner des objets (en bon état et propres), vous pouvez nous appeler pour convenir avec nous du moment où vous pouvez les déposer dans nos locaux.

Une date à caler dans vos agendas : le samedi 8 juin aura lieu la fête de Pierres, Pôle & Compagnie, fête qui associera la Ressourcerie éphémère, des jeux, des temps de partage et de convivialité, en partenariat avec l'exposition « territoires et mobilités » qui aura lieu à l'hôtel Coeurderoy à Tonnerre. ●

POUR NOUS CONTACTER

- Pierres, Pôle & Compagnie
17 av. Aristide Briand à Tonnerre
- 03 73 45 01 68
- contact@regietonnerrois.fr

Le saviez-vous ?!



Depuis le début du mois de janvier, une toute nouvelle rubrique « Associations » a fait son apparition sur le site internet de la ville de Tonnerre !

Désormais vous pouvez consulter :

- La liste des associations répertoriées sur la ville de Tonnerre,
- L'agenda municipal qui recense toutes les manifestations
- Les logos de la ville et même les télécharger pour les utiliser sur vos supports de communication
- Et faire une demande d'intégration de vos événements à l'agenda municipal
- Les documents liés aux demandes de subventions
- Les tarifs pour louer une salle municipale ou du matériel appartenant à la ville
- Les documents de déclaration préalable d'organisation d'une manifestation
- Les demandes de réservations d'une salle municipale ●

→ N'hésitez pas à consulter ces documents mis à votre disposition sur le site internet de la ville : https://www.ville-tonnerre.com/vq_associations.html



Comité environnemental : une nouvelle présidente !



**INSCRIVEZ-VOUS
PAR EMAIL À LA MAIRIE :**

→ communication@mairie-tonnerre.fr

Le Comité Environnemental a élu une nouvelle Présidente.

En effet, Madame Brigitte Hassan a succédé à Madame Ghislaine Gertner que nous remercions pour son travail, ce comité initié par la ville de Tonnerre est consulté au sujet de nombreuses questions que se posent les Tonnerrois en matière d'environnement au sens large.

Il l'avait été, en 2022, au moment des choix forts effectués par la mairie pour réduire ses consommations d'énergie. Il est également force de proposition. Citons entre autres la gestion de la forêt, la limitation de la vitesse en ville, la sécurisation des chemins empruntés par les scolaires, le développement de l'usage des mobilités douces ... Un comité éthique et transparence a également été mis en place par l'équipe municipale.

Merci à tous les habitants qui s'investissent pour améliorer le cadre de vie des Tonnerrois. Si vous souhaitez vous investir au sein de ces comités, n'hésitez pas ! il est ouvert aux habitants. ●

WWW.VALOUR-LEMAIRE.COM
Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois, Mod 5, Route de Tanlay - 89700 Tonnerre
l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



3 questions à... Théo Lebeau

Théo, depuis quand pratiquez-vous le tir à l'arc et quels sont vos plus beaux succès ?

J'ai commencé le tir à l'arc en 2015 en arc classique. En 2019 j'ai changé d'arme pour passer en arc à poulie. Mes meilleurs « faits d'armes » sont plusieurs titres de champion de Bourgogne Franche-Comté et de l'Yonne en arc classique et en arc à poulie.

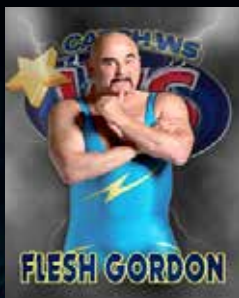
Et pour finir j'ai participé 4 fois au championnat de France dont un où je finis septième de France en arc à poulie.

Vous êtes toujours licencié à l'AST, comment se passent vos entraînements ?

Oui je fais toujours partie du club de l'AST Tonnerre tir à l'arc et j'ai 3 entraînements par semaine, Le lundi soir, le mercredi soir et le samedi matin.

Vous serez porteur de la flamme olympique cet été. Comment est-ce que ça s'est concrétisé, et à quel moment de son passage icaunais la porterez-vous ?

J'ai été sélectionné par la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) par l'intermédiaire du comité départemental de l'Yonne représenté par Madame Annick Picard. Le tir à l'arc est représenté par 2 départements, l'Yonne et l'Oise. Je ferai partie du collectif de 12 archers avec comme capitaine Bérengère Schuh, qui tiendra la flamme olympique. Moi et les autres archers aiderons notre capitaine à porter la flamme olympique sur une courte distance. Cet événement aura lieu le 11 juillet à Migennes. ●



Gala de catch

Du catch à Tonnerre ! voilà qui n'était pas arrivé depuis des décennies !

Et à la baguette, la crème de la crème du catch Français, organisé par la ville de Tonnerre et l'Amicale des Sapeurs Pompiers

C'est en effet le légendaire « Flesh Gordon » qui organise ce gala. Catcheur à la Wrestling Stars depuis sa création en 2001, il occupe le poste de Directeur Technique National.

Ancien boxeur, il s'est rapidement orienté vers le catch après un séjour au Mexique où il découvre la « lucha libre » (lutte libre), le catch mexicain. Il a été champion d'Europe en 1988 et champion du Monde en 1992. ●

Agenda des manifestations

Mars

DU 2 AU 17 MARS

→ Exposition « Des Femmes en temps de guerre et de paix »

Du Mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Espace Marland - Entrée libre
Vernissage le samedi 2 mars à 18h

DU 20 AU 30 MARS

→ Exposition « Art & Forêt » Conférence, rencontres, débat

Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Espace Marland - Entrée libre
Vernissage le vendredi 22 mars à 18h

VENDREDI 8 MARS - 18H30

→ Spectacle - Cécile Berly Historienne « Elles & leur territoire - Lettres à Tonnerre et au Tonnerrois »

Espace Marland - Entrée libre

SAMEDI 9 MARS À 15H

→ « L'aventure de la pierre en Tonnerrois depuis le 19^{ème} siècle »

Conférence - Françoise BOTTE - SAHT - Espace Marland
Entrée libre

SAMEDI 9 MARS À PARTIR DE 18H

→ Gala de Catch

Spectacle à 20h
Gymnase Abel Minard à côté de la piscine

Achetez vos places :

Bar le Pavillon bleu/ ou
<https://catchtonnerre2024.otcfiredyn.fr>
Tarif : de 5 à 20 €

SAMEDI 9 MARS - MATINÉE

→ Journée portes ouvertes

Lycée Chevalier d'Éon

SAMEDI 9 MARS - MATINÉE

→ Ressourcerie éphémère

« Pierres Pôle et Compagnie »

LUNDI 11 MARS - 11H

→ Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

Monument aux morts sur le Pâtis

DU 20 MARS AU 13 AVRIL

→ Exposition de Photographies Anne Spicas

→ Dessins à la flamme, aquarelles Hélène Villette Palczewski

→ Sculptures sur bois

Marc Bacchiana
du mercredi après-midi au samedi après-midi
Espace Marland - Entrée libre

SAM. 30 MARS ET DIM. 31 MARS

→ Vinées Tonnerroises

Hôtel Dieu de Tonnerre

Avril

SAMEDI 6 AVRIL À 15H00

→ « Marie-Antoinette et la Révolution »

Conférence de Cécile Berly - Historienne - Espace Marland

VENDREDI 12 ET SAMEDI 13 AVRIL

→ Bourse aux vêtements de printemps et d'été

SAMEDI 13 AVRIL - MATINÉE

→ Ressourcerie éphémère

« Pierres Pôle et Compagnie »

DIMANCHE 14 AVRIL À 15H

→ Concert Récital

Eglise Saint Pierre

DU 17 AVRIL AU 15 MAI

→ Exposition de photographies

« Urbex Connection »

du mercredi après-midi au samedi après-midi - Espace Marland
Vernissage le vendredi 19 avril

SAMEDI 27 AVRIL À 15H

→ « Berlin dans la guerre froide »

Conférence de Nicolas Offenstadt
Association RDA - Espace Marland

DIMANCHE 28 AVRIL À 11H

→ Commémoration

Journée nationale du souvenir aux victimes et des héros de la déportation
Monument aux morts sur le pâtis

Mai

MERCREDI 8 MAI À 11H

→ Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Monument aux morts sur le pâtis

DU 9 AU 12 MAI

→ Académie de Musique Ancienne Tonnerre

Hôtel Coeurderoy
Masterclass de Traverso - Jan De Winne
Musiciens de l'ensemble belge Il Gardinello

SAMEDI 11 MAI - MATINÉE

→ Ressourcerie éphémère

« Pierres Pôle et Compagnie »

DIMANCHE 12 MAI

→ Concert

Récital de violon/violoncelle
Jour de l'orgue - Eglise Saint Pierre

SAM. 18 MAI ET DIM. 19 MAI

→ Festival International de Bandes Dessinées

L'affaire Tonnerresol
Espace Marland/ Marché Couvert
Dédicaces - Conférences - Cinéma - Concert avec le Sllax

DIMANCHE 19 MAI

→ Rassemblement de véhicules anciens « Vieux Pistons »

Pâtis de la ville

DU 22 MAI AU 8 JUIN

→ Exposition « Moulin Rouge »

Espace Marland

Quelques dates en juin

DU 29 MAI AU 30 JUIN

→ Exposition « Tenir, Arriver, Photographier »

de Jean Robert Dantou

Mardi au samedi de 10h à 18h

Hôtel Coeurderoy

Vernissage le mercredi 29 mai à 18h

VENDREDI 31 MAI, SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUIN

→ Rendez-vous aux jardins !

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUIN

→ Festival du Chevalier d'Éon

Défilé historique costumés
Halle Daret

SAMEDI 1^{ER} JUIN

→ Concert à l'Église Notre-Dame

Chœur du Tonnerrois

DIMANCHE 2 JUIN

→ Vide Greniers - Les Journées

Gourmandes et Artisanales

du Tonnerrois

Pâtis de la ville

SAMEDI 8 JUIN À 11H

→ Commémoration

Journée nationale « d'hommage aux morts » pour la France en Indochine
Monument aux morts sur le pâtis

DIMANCHE 16 JUIN

→ Course de caisses à savon

MARDI 18 JUIN À 16H

→ Commémoration de l'appel du 18 juin et de l'anniversaire de l'attaque du maquis Aillot

Monument aux morts sur le Pâtis

VENDREDI 21 JUIN

→ Fête de la musique sur le Pâtis

DIMANCHE 23 JUIN À 16H

→ Concert Musique et Sport

Orchestre d'Harmonie de la ville de Tonnerre - Les Métaboles
Gymnase Abel Minard

Expo J.R Dantou

L'exposition « Tenir, arriver, photographe » relate l'expérimentation menée par le photographe documentaire Jean-Robert Dantou dans la ville de Tonnerre entre 2017 et 2022.

Il a arpenté le territoire pour rencontrer un grand nombre de professionnels, d'acteurs associatifs et politiques, d'anciens habitants et de personnes arrivées plus récemment dans la ville, pour décrire les fortes transformations qui ont touché le territoire depuis plus de vingt ans.

L'exposition présente le résultat de ses recherches sous la forme de photographies de grand format et de récits, présentés dans la cour et la Salle de Bal de l'Hôtel Coeurderoy, en plein cœur de Tonnerre. L'exposition repose sur trois objectifs principaux : une participation des personnes photographiées depuis les premières heures du projet jusqu'aux dernières

phases de conception scénographique et d'accrochage ; une dimension d'innovation numérique par l'intermédiaire d'un dispositif technique permettant aux habitants de la ville d'apporter des informations complémentaires sur les photographies de l'exposition ; une démarche pédagogique pour transmettre aux publics les enjeux de la démarche scientifique et de la fabrication de l'information.

Ce projet vise ainsi à renouer les liens rompus entre pratiques artistiques et pratiques scientifiques, en démontrant qu'il est possible de préserver à la fois l'indépendance de la recherche, la liberté de la création et le point de vue des personnes photographiées. ●



DATES DE L'EXPOSITION

- du 30 mai au 29 juin 2024.
- L'exposition sera ouverte au public du mardi au samedi, de 10h à 18h.
- Entrée libre et gratuite.
- Lieu : Hôtel Coeurderoy.



Festival Tonnerresol

L'affaire Tonnerresol : Premier Festival International de Bandes Dessinées Avec « l'Affaire Tonnerresol », première édition du festival international de bandes dessinées, le cœur de Tonnerre va battre les 18 et 19 mai prochain aux rythmes des dessins et des bulles.

C'est toute la ville, et plus largement le Tonnerrois qui sera mobilisé autour de cette grande fête de la BD se déroulant simultanément à l'espace Marland, au marché couvert et au cinéma. Dédicaces, conférences mais aussi musique avec le BD-concert organisé en partenariat avec le Silex autour de la BD « Algues vertes » et films au cinéma, rythmeront le week-end. Pour cette première édition, l'association l'Affaire Tonnerresol a invité une vingtaine d'auteurs et d'autrices renommés, de nationalités et d'influences diverses. Un choix volontairement très éclectique allant de la littérature jeunesse, aux mangas et aux BD adultes. Il y en aura donc pour tous les âges et pour tous les goûts. Plusieurs éditeurs seront également présents et présenteront leur catalogue.

L'association a créé le prix Curiosophie qui récompensera une œuvre primo-éditée. Une quinzaine d'ouvrages sont en lice et le résultat sera annoncé publiquement lors du festival. La fête aura aussi lieu à l'extérieur puisque la rue François Mitterrand, la rue du grenier à sel et la rue de l'hôtel de ville seront fermées à la circulation. Et parce qu'une fête n'est pas vraiment une fête si on a l'estomac vide, il sera possible de se restaurer sur place.

Ce festival aura nécessité presque un an et demi de travail de la part des bénévoles de l'association et a impliqué tant les collectivités locales que les commerçants, les entreprises et le milieu associatif de la ville et du Tonnerrois. ●

INFOS PRATIQUES

- Samedi 18 mai à partir de 10h30 à l'espace Marland et à partir de 15h au marché couvert. Fermeture à 21h30.
- Dimanche 19 mai de 10h à 18h.
- Festival gratuit.
- Programme complet sur www.laffairetonnerresol.fr
- laffairetonnerresol@gmail.com

Nouveau cinéma, nouveau site Internet !

→ Retrouvez la programmation, les dernières infos et la billetterie sur le tout nouveau site Internet : www.lecyclope-tonnerre.fr

Ce très beau bâtiment implanté en plein cœur du centre-ville était à l'origine une chapelle, puis un théâtre, plus tard un cinéma et enfin un cinéma-théâtre.

Aujourd'hui totalement rénovée, cette salle mono-écran classée art et essai reste habitée par une âme rétro charmante. La programmation propose une sélection éclectique allant des blockbusters américains à des films d'auteurs plus confidentiels joués en version originale sous-titrée. L'équipe est impliquée dans tous les dispositifs scolaires d'éducation à l'image.

En 2024, Le Cyclope Cinéma-Théâtre vous rouvre enfin ses portes ! ●



Comités de jumelage

La ville de Tonnerre est jumelée avec 3 villes !



Montabaur en Allemagne

Élu en charge des comités de jumelage : M. GERTNER.

Présidente: Mme FERRARI

Des voyages et des échanges sont régulièrement organisés !

C'est ainsi que de jeunes Allemands arrivent en France pour une semaine, du 15 au 22 mars 2024, tandis que nos collégiens Tonnerrois partiront à Montabaur du 30 avril au 7 mai !

Ces échanges concernent une cinquantaine d'enfants. Les peintres de l'association « Arts en Tonnerrois » se rendront également à Montabaur du 26 au 29 avril prochain.



Dobris en République Tchèque

Responsable M. LÉTRILLARD Laurent

Les lycéens tchèques sont venus au printemps dernier à Tonnerre. Petit clin d'oeil de la jeunesse de Dobris.

La ville de Tonnerre est également jumelée avec la ville de Nenagh en Irlande.

N'hésitez pas, si vous êtes intéressés, à vous rapprocher de nos comités de jumelage pour faire perdurer cette belle tradition d'échanges avec nos amis des villes jumelées. ●

CONTACT À LA MAIRIE

→ secretariat@mairie-tonnerre.fr

Notre marché couvert a 120 ans

Inauguration du marché couvert en 1904

C'est en effet le 17 avril 1904 qu'il a été inauguré, 2 ans après que la décision de sa construction eut été prise en conseil municipal. De style Baltard, il a connu plusieurs rénovations au cours de son histoire. ●



Abonnez-vous à la page facebook et Instagram de "Tonnerre Patrimoine" et faites un saut dans le passé de Tonnerre !

APPEL À TÉMOIGNAGES

Photographies, cartes postales, articles de presse, vidéos, audios, témoignages...
Sur les inondations anciennes et récentes du Tonnerrois

Nous avons besoin de vous afin de créer une exposition permettant de décrire et illustrer les inondations vécues autour de chez vous !

Merci de partager cette demande autour de vous !

Comment participer ?
Documents physiques : adressés à SMBVA / dépôt sur place
Documents numériques : adressés à SMBVA / par mail

Vous souhaitez apporter votre témoignage oralement ou remettre vos documents en main propre ? Contactez : 03 93 12 83 62.

Pour les dates d'affichage de vos documents, voir l'agenda d'activités sur notre site.

Les documents déposés en papier sont utilisés pour l'exposition et sont numérisés.

Envoi des documents à SMBVA (date limite : 30 avril 2024)
28 rue Van Vassenhove 07500 Tonnerre
smbva@bassin-armancon.fr
www.bassin-armancon.fr

SMBVA : appel aux témoignages

Le SMBVA organise une exposition sur les inondations dans le Tonnerrois : à vos témoignages !

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) oeuvre pour la gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations sur le bassin versant de l'Armançon. Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.), il renforce la culture du risque avec la création d'une exposition sur les inondations anciennes et récentes dans le Tonnerrois.

L'exposition, gratuite et ouverte à tous, se tiendra à l'automne prochain sur les rives de l'Armançon, au moulin d'Argenteuil.

Pour mener à bien ce projet, nous faisons appel à vos souvenirs, photos, récits, cartes postales, coupures de presse, vidéos... ou tout autre document retraçant les inondations vécues près de chez vous. Faire perdurer la mémoire, c'est se préparer aux crues de demain ! ●

Merci de partager cette demande autour de vous !

→ Les modalités d'envoi et d'utilisation de vos documents sont précisées sur l'appel à témoignages disponible sur le site internet du SMBVA : www.bassin-armancon.fr



Mairie de Tonnerre

HORAIRES :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Mardi de 8h30 à 13h30
- Et le dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00

COORDONNÉES

→ 26, rue de l'Hôtel de ville • 89700 Tonnerre
03 86 55 22 55 • bienvenue@mairie-tonnerre.fr

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Ce document est disponible sur le site internet de la ville : www.ville-tonnerre.com/vm_dicrim.html



Inscrit dans le code de l'environnement, la réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées au moins à un risque majeur.

L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place.

Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en oeuvre par la collectivité dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). ●



QUE FAIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS ?

Tonnerre, ma ville

Mesdames, messieurs,

Nos pensées les plus émues s'adressent à son épouse et la famille de Jean Pierre Gourdin, qui nous a quittés le 23 janvier 2024. Élu pendant 28 ans, il a été aussi Président de la foire de Tonnerre et de l'office de tourisme.

Le budget principal 2024 a été adopté avec les voix de notre équipe.

Les investissements majeurs inscrits reprennent les axes principaux de notre programme de campagne 2020-2026. Nos volets ville sécurisée, attractivité-dynamique et patrimoine-histoire étaient développés comme suit :

- l'extension de la vidéo protection inscrite pour garantir l'intégrité des personnes et des biens (184 815 euros inscrits au budget 2024)
- la création d'un espace vert ou nature en ville dans la continuité de la démolition de la salle polyvalente, en lien avec le bief et la maison Marland
- la valorisation de l'espace Bouchez pour poursuivre l'aménagement du coeur de ville avec la rénovation du marché couvert, la réhabilitation de Marland et du cinéma théâtre (1 386 542 euros inscrits pour l'ensemble au budget 2024)

Nous soutenons également les équipements inscrits pour les différents services de la ville afin d'améliorer les moyens mis en oeuvre pour mener leurs missions.

La revitalisation du centre ville doit permettre aux habitants, aux touristes d'améliorer les conditions de vie, de conforter le rôle de moteur, du bourg centre du territoire du tonnerrois et de développer des espaces verts pour lutter contre les îlots de chaleur en période estivale. L'accessibilité, les mobilités et les connexions favorisent ainsi le dynamisme, le mieux vivre ensemble et la qualité de vie.

A tous les parents d'élèves, nous les assurons de tout notre soutien pour maintenir toutes nos classes dans la ville de Tonnerre.

L'équipe Tonnerre, ma Ville

Tonnerre en Bourgogne

La défense des Services publics pour l'ensemble des habitants de Tonnerre comme de notre territoire reste notre priorité. Une inquiétude majeure nous préoccupe depuis de nombreux mois : celle du devenir du Centre hospitalier du Tonnerrois. Nous sommes solidaires de l'action menée par Le Maire, Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital, il nous a exprimé, lors des Conseils municipaux, des craintes très sérieuses et inquiétantes concernant la situation de notre Hôpital. Cette analyse, Tonnerre en Bourgogne la partage sans réserve. Elle est également partagée par la très large majorité du personnel de notre Hôpital. Les professionnels de santé qui y travaillent font preuve d'un dévouement certain dans des circonstances difficiles. Leurs engagements envers la santé et le bien-être de la population méritent d'être reconnus et soutenus.

Il est crucial de garantir les ressources nécessaires pour maintenir et améliorer des services médicaux, assurant ainsi l'accès à des soins de qualité. En ces temps incertains, la stabilité de notre hôpital revêt une importance vitale pour la sécurité et la santé de tous.

Près de 100 personnes, agents administratifs ou soignants ont déserté l'établissement, contraints ou forcés, dans le seul but d'un retour à l'équilibre financier. Encore une fois, la variable d'ajustement la plus facile, est utilisée, elle consiste à baisser les effectifs au détriment d'un service et d'une prise en charge de qualité. Pire, récemment, le chef du service de médecine a été remercié pour « défaut » réglementaire administratif, situation non isolée sur tout notre pays. Alors même que le gouvernement va nommer un émissaire qui sera chargé d'aller recruter des médecins à l'étranger. Cette décision administrative décidée par la Direction de l'Hôpital nous semble contraire au bon sens, elle ne peut que semer le doute, l'incompréhension et ternir l'image de notre Hôpital déjà très fragilisée. Le but inavoué n'est-il pas la déstabilisation de ce service de médecine. Attendons-nous comme dans une sombre époque, que cet établissement décide, une fermeture pure et simple de ce service pour ces « pseudos » dysfonctionnements causés par cette décision subite que nous ne comprenons pas ? Et ainsi la fermeture des urgences ?

Pourquoi les conclusions des audits et/ou des inspections diligentées par les autorités de tutelles ne sont pas connus, a-t-on des choses à cacher. Nous ne laisserons personne déstabiliser un service de médecine qui a su pendant plus d'une dizaine d'années se montrer efficace et cruciale pour le bon fonctionnement de notre hôpital. Notre hôpital est-il destiné à devenir un grand EHPAD ?

Solidaires des agents déclarés en souffrance au travail, inquiets pour le devenir de ce service public si essentiel pour la population, par ailleurs premier employeur du territoire, Quel est l'avis du représentant de la Communauté de Communes, du Vice-Président en charge de la santé, sur cette situation ?

Ses positions depuis de nombreux Conseils de surveillance ne nous rassurent pas... Nous invitons tous les habitants de Tonnerre et de notre territoire à la plus grande vigilance contre les destructions programmées de notre Hôpital.

Attention, notre Hôpital est en Danger

Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

Au travail depuis bientôt quatre années au service des tonnerroises et des tonnerrois, l'équipe de la majorité municipale a pu dresser un bilan de mi-mandat à l'automne dernier, présenté dans le cadre d'une réunion publique.

Nous poursuivons notre travail de renouveau de la ville, mois après mois, aussi avec le soutien précieux de porteurs de projets privés, par leurs initiatives, leurs commerces, leurs créations d'entreprises ou par de nouveaux projets associatifs.

Nous avançons avec vous, également, dans le cadre des comités citoyens mis en place : environnemental, éthique et transparence, les commissions cimetières ou forêts, nos rencontres dans les quartiers.

Les investissements inédits réalisés et à venir pour la transformation de notre ville sont également rendus possibles par la confiance de partenaires, de par leurs participations financières ou subventions jamais autant égalées, permettant ainsi de diversifier les projets, d'avancer avec un rythme soutenu et de respecter les engagements, et ce malgré les crises successives depuis 2020.

Plusieurs paris ont pu être gagnés ainsi : mise en place du dispositif de retour à l'emploi par l'insertion par ce magnifique projet de Régie de territoire, relocalisation de l'Office de tourisme en centre-ville, différents équipements pour nos jeunes, modernisation de la vidéo protection, embellissement et rayonnement de la ville...

Cette dynamique enclenchée ne pourrait être entachée par la perte ou la dégradation de nos services publics, parce que subie, non anticipée et souvent injuste.

Ces services aux publics, à tous les publics, et pour leurs agents, doivent être soutenus, maintenus voire développés, dans une logique partenariale et de confiance, là aussi.

Qu'il s'agisse de l'arrêt des fermetures de classes que nous subissons, de services aux personnes dégradés (Incident du bureau de La Poste ou encore des transports), de la défense des services d'offres de soins et des personnels du Centre Hospitalier ou de l'EPMS, des moyens attribués au collège ou au lycée, nous restons attentifs et poursuivons notre travail de veille, de consultation ou de force de propositions, quand cela est rendu possible, malgré des compétences transférées ou des moyens d'action limités.

Conscients qu'il est parfois difficile de comprendre ou d'identifier du « qui fait quoi » pour les habitants, soyez assurés en revanche, de la mobilisation et de la détermination de chacune et de chacun d'entre nous, parce-qu'il est toujours plus facile de dire que de faire, et parce-que les intérêts communs doivent être supérieurs aux intérêts ou destins personnels.

#Tonnerre2030

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

Permanences :

CPAM YONNE

- Mercredi de 13h30 à 16h sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Centre d'Examens de Santé

- 1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

Permanence addictologie

- Alcool, tabac, cannabis, médicaments, psychotropes, écrans, jeux et autres addictions : permanence du CSAPA au CH du Tonnerrois : **06 71 27 16 38**

KOVERS (Mutuelle Santé de l'Yonne)

- Sur RDV au **03 86 45 60 50**

Agence Départementale d'Information sur Logement

- 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 72 16 16**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

- 1 jeudi par mois de 9h30 à 12h sur RDV au **03 86 72 87 19**

Centre de Développement Économique Du Tonnerrois (CDET)

- 2 Av. de la Gare, 89700 Tonnerre sur RDV au **03 86 55 39 00**

Espace Info Énergie

- 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

- 3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

- 1^{er} vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

- **Horaires d'été (du 1^{er} avril au 2 juillet 2024)**
Lundi : 13h30 - 18h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h
• Fermée le jeudi.

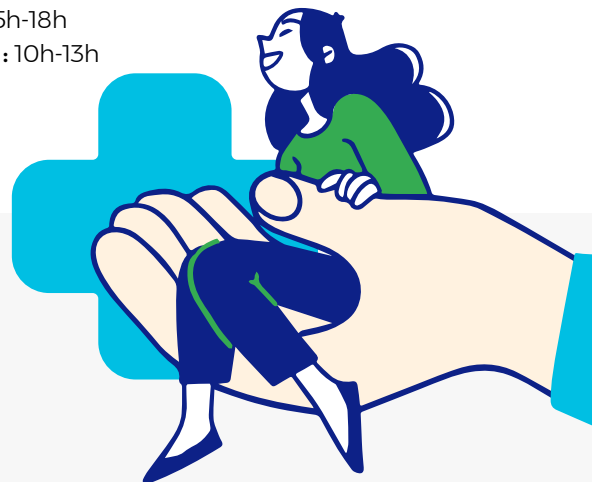
Retrouvez les horaires de vos déchèteries sur votre calendrier de collecte.

Collecte des déchets ménagers et bac jaune

- le mardi
• Service déchets CCLTB : **03 73 91 00 10**

Piscine

- **Horaires pendant la période scolaire**
Lundi : fermée / Mardi : 12h-14h / 17h-20h
Mercredi : 15h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 17h30 à 18h15)
Jeudi : 17h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 18h-19h)
Vendredi : 11h30-14h et de 16h à 18h45 (Bassin d'apprentissage fermé de 16h à 17h)
Samedi : 15h-18h
Dimanche : 10h-13h



Pharmacies de garde

Mars

- Du 23/02/24 au 01/03/24 : Pharmacie Choisy à Lézennes
- Du 01/03/24 au 08/03/24 : Pharmacie du Cottage - Centre commercial (Auchan) à Tonnerre
- Du 08/03/24 au 15/03/24 : Pharmacie de l'Armançon à Ancy le Franc
- Du 15/03/24 au 22/03/24 : Grande Pharmacie de Tonnerre (Prés-hauts)
- Du 22/03/24 au 29/03/24 : Pharmacie Verdin à Noyers
- Du 29/03/24 au 05/04/24 : Pharmacie de Tanlay

Avril

- Du 05/04/24 au 12/04/24 : Pharmacie de Flogny
- Du 12/04/24 au 19/04/24 : Pharmacie de La République - Proche du Lycée à Tonnerre

- Du 19/04/24 au 27/04/24 : Pharmacie de l'Armançon à Ancy le Franc
- Du 26/04/24 au 03/05/24 : Pharmacie du Cottage - Centre commercial (Auchan) à Tonnerre

Mai

- Du 03/05/24 au 10/05/24 : Pharmacie Choisy à Lézennes
- Du 10/05/24 au 17/05/24 : Grande Pharmacie de Tonnerre (Prés-hauts)
- Du 17/05/24 au 24/05/24 : Pharmacie Verdin à Noyers
- Du 24/05/24 au 31/05/24 : Pharmacie de Tanlay
- Du 31/05/24 au 07/06/24 : Pharmacie de Flogny



Salon des Vins

Hospices de
TONNERRE

30 et 31
mars

2024

WWW.VINEESTONNERROISES.COM



ESCALES en
Bourgogne

B
BOURGOGNES
Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



- Entrée 2€
- Verre à dégustation sérigraphié : 6€
- Samedi et dimanche : de 10h à 19h
- Randonnées œnologiques sur inscription
- Renseignements : 03 86 55 14 48

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.
Création : Delphine Goumaz www.delph-graphisme.fr - Photo Tonnerre : Claude Blot